

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00187 Numéro SIREN : 304 602 956 Nom ou dénomination : COOPERATIVE U ENSEIGNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 12823

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 30 JUN 2022

SOUS LE N° 2823

COOPERATIVE U ENSEIGNE

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

DELOITTE ET ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris la Défense

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée Générale
COOPERATIVE U ENSEIGNE
Parc Tertiaire Icade
20, rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE Bâtiment Montréal relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 30 mai 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte et Associés

Xavier Belet

 *Bénédicte Sabadie*

Xavier Belet

Bénédicte Sabadie

Bilan

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (ACTIF)

ACTIF (en k€)	BRUT au 31/12/21	Dépréciations et amortissements	NET au 31/12/21	NET au 31/12/20
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 310 199	3 776	1 306 423	3 203
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	230 842		230 842	231 397
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 434	624	2 810	2 846
Constructions	21 148	10 284	10 864	12 372
Matériels et outillages	779	748	31	61
Autres immobilisations corporelles	14 395	10 112	4 283	5 082
Immobilisations en cours	67		67	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			222
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Titres de participations	447 045	14 226	432 819	521 775
Créances rattachées à des participations	181 948	15 987	165 961	161 194
Autres titres immobilisés	18 109	2 952	15 157	17 650
Prêts	87 763	2 364	85 399	78 515
Autres immobilisations financières	29 436	7 632	21 804	46 364
Actif immobilisé	2 345 165	68 706	2 276 459	1 080 681
Stocks matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
Stocks de marchandises	542 363	24 225	518 138	525 170
Avances et acomptes versés sur commandes	5 369		5 369	5 604
Créances clients et comptes rattachés	1 494 244	11 838	1 482 406	1 499 475
Autres créances d'exploitation	390 359	10 306	380 052	416 003
Capital souscrit et appelé non versé				
Valeurs mobilières de placements	12 500		12 500	20 676
Disponibilités	78 848		78 848	8 447
Charges constatées d'avance	3 922		3 922	5 207
Actif circulant	2 527 605	46 370	2 481 235	2 480 582
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	216		216	226
TOTAL GÉNÉRAL	4 872 986	115 076	4 757 910	3 561 489

Bilan

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (PASSIF)

PASSIF (en k€)	Au 31/12/21	Au 31/12/20
Capital social	113	113
Prime de fusion	1 975 136	769 142
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)		
Reserve légale	11	11
Reserve statutaire, contractuelle		
Reserves réglementées		
Autres réserves	4 844	4 844
Report à nouveau	(791)	(1 302)
Résultat de l'exercice	860	511
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	1 980 173	773 319
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	62 231	62 345
Provisions pour charges	29 352	23 860
Provisions pour risques et charges	91 583	86 205
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	144 131	410 650
Emprunts et dettes financières diverses	140 662	97 029
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 890 578	1 762 794
Dettes fiscales et sociales	147 231	161 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193	240
Autres dettes d'exploitation	312 175	247 950
Produits constatés d'avance	51 089	20 908
Dettes	2 686 062	2 701 437
Ecart de conversion passif	92	528
TOTAL GÉNÉRAL	4 757 910	3 561 489

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

(en k€)	2021	2020
Ventes de marchandises	11 696 165	11 316 162
Production vendue de services	1 071 033	1 042 126
Production vendue de prestations diverses		
Chiffre d'affaires net	12 767 218	12 358 288
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	337	1
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	13 037	18 114
Autres produits	38 074	21 534
Produits d'exploitation	12 818 666	12 397 937
Coût d'achat des marchandises vendues	11 533 092	11 150 880
Achats de marchandises	11 535 979	11 202 178
Variation de stocks de marchandises	(2 887)	(51 298)
Consommations en provenance des tiers	1 000 951	992 805
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)		
Variation de stocks d'approvisionnement		
Autres achats et charges externes	1 000 951	992 805
Impôts, taxes et versements assimilés	28 753	27 309
Charges de personnel	193 519	177 300
Salaires et traitements	115 154	109 499
Charges sociales	68 365	67 801
Dotations aux amortissements et provisions	39 750	25 901
- sur immobilisations	3 865	3 311
- sur actif circulant	21 507	14 573
- pour risques et charges	14 378	8 017
Autres charges d'exploitation	23 409	24 102
Charges d'exploitation	12 809 474	12 398 297
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 192	(360)

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 (SUITE)

(en k€)	2021	2020
Résultat d'exploitation	9 192	(360)
Opération en commun		10
Bénéfice attribué ou perte transférée		10
Produits financiers	8 016	5 052
Produits financiers de participation	3 248	3 363
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 411	1 315
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 357	374
Différences positives de change	-	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	15 009	6 467
Dotations aux amortissements et provisions	11 162	2 476
Intérêts et charges assimilés	3 847	3 991
Résultat financier	(6 993)	(1 415)
Résultat courant avant impôts	2 199	(1 765)
Produits exceptionnels	7 020	6 806
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31	1 016
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 989	5 790
Reprises sur provisions et transferts de charges		-
Charges exceptionnelles	7 256	4 610
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 623	736
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 634	3 874
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements		-
Résultat exceptionnel	(236)	2 196
Participation des salariés		-
Impôts sur les bénéfices	1 104	(80)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	859	511

Variation de trésorerie

Annexe aux comptes annuels

VARIATION DE TRÉSORERIE (en K€)

	2021	2020
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés	859	511
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
- Amortissements et provisions	17 047	267
- Plus ou (moins) values de cessions	(1 359)	(2 014)
Marge brute d'autofinancement	16 507	(1 236)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Stocks	7 032	43 397
- Créances	2 739	107 089
- Créances d'exploitation	(21 847)	49 696
- Dettes d'exploitation	303 494	120 074
- Impôt sur les sociétés et participation salariés		
- Autres dettes	(20 424)	14 067
Flux de trésorerie provenant de l'activité (A)	267 501	(67 278)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 123)	(2 494)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 605	36
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(13 945)	(74 826)
Encaissement résultant la cession d'immobilisations financières	19 135	5 755
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	(8 211)	66 729
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	(2 539)	(4 803)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	0	0
Encaissement provenant de nouveaux emprunts	58 632	49 107
Augmentation dettes diverses	0	15 338
Remboursement d'emprunt	(25 000)	(50 329)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	33 632	14 116
VARIATION DE TRÉSORERIE (A+B+C)	318 594	(57 965)
Trésorerie (disponibilités) à l'ouverture (D)	(227 419)	(169 454)
Impact des variations de périmètre, opérations d'apports et fusions	104	
Trésorerie (disponibilités) à la clôture (A+B+C+D)	91 279	(227 419)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation de COOPÉRATIVE U ENSEIGNE

La Coopérative U Enseigne est une société anonyme coopérative d'achats en commun de commerçants détaillants à capital variable dont les statuts relèvent de la loi du 11 juillet 1972.

La Coopérative U Enseigne emploie 2 384 salariés au 31 décembre 2021 et a réalisé un chiffre d'affaires entpôts hors taxes et hors droits de 11 696 185 000 € en hausse de 3,36% versus 2020 et un chiffre d'affaires net global de 12 767 218 000 € contre 12 358 288 000 € en 2020.

Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre de la poursuite de la centralisation nationale et de la simplification de l'organisation du Groupement U, U Enseigne a fusionné rétroactivement au 1^{er} avril 2021 avec la SNC U, ex-GIE U.

Cette opération a pour objectifs de réduire les coûts administratifs du Groupement et de réunir au sein d'une seule structure la gestion des marques et la communication.

Cette fusion s'est traduite par une augmentation des capitaux propres de U Enseigne de 1,2 Milliards d'euros qui découle de la valorisation des marques Hyper U, Super U et Marché U antérieurement détenues par l'ex-GIEU.

Ensuite, le contrôle fiscal dont U Enseigne faisait l'objet depuis octobre 2020 et qui portait sur les exercices 2017 à 2019 s'est terminé le 10 décembre 2021.

2017 étant l'année de restructuration de U Enseigne et des apports d'activité effectués par les Centrales régionales en faveur de la Centrale Nationale, les anciens serveurs de bases de données applicatives comptables et commerciales ont été rétablis afin de pouvoir présenter à l'administration fiscale une vision consolidée « U Enseigne ».

Ce contrôle s'est traduit par un redressement de 3,7 M€ dont 1,4 M€ concerne des taux de TVA appliqués par erreur par certains de nos fournisseurs.

Événements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2021 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité. Cette affirmation tient entre autres compte de l'appréciation de la direction des faits notés entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes et des conséquences attendues liées au contexte inflationniste constaté début d'année et à l'impact sur le coût de certaines matières premières dû à la guerre en Ukraine (blé, pétrole).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants. La société applique le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture qui a comme conséquence le reclassement du résultat des opérations de change en comptes d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PGC 2014 et aux principes comptables généralement admis et intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005. La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de un à cinq ans,
- de coûts de marques relatifs à la création des emballages des Produits U et amortis sur une durée de trois ans,
- d'autres marques de fabrique et de commerce ne faisant l'objet d'aucun amortissement,
- de la valorisation du savoir-faire objet de l'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017 et non amorti.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

La valeur brute du savoir-faire correspond à la valeur du traité d'apport.

Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de la valorisation des marques et savoir-faire des Centrales régionales lors de l'apport de leur branche commerciale à la Coopérative U Enseigne. La juste valeur des marques et savoir-faire des Centrales régionales a été déterminée par l'application d'une méthode relevant de l'approche intrinsèque et à titre secondaire par l'application d'une méthode relevant de l'approche analogique.

• Méthode des superprofits (méthode intrinsèque privilégiée) : la valeur de la marque correspond à une fraction de la valeur actuelle des superprofits générés par les actifs incorporels ne figurant pas au bilan agréé du Groupement U. La valeur des superprofits annuels est déterminée par différence entre le résultat effectivement attendu de l'activité et le résultat théorique qui serait obtenu en considérant une rentabilité des capitaux propres égale au coût du capital.

• Méthode des redevances de marché (méthode analogique, à titre de test de cohérence) : comparaison entre le taux de redevance implicite induit par la valeur estimée par la méthode des superprofits et des taux de redevance de marché observés pour des activités comparables. Ces actifs ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Certaines immobilisations sont décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composants est appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées comme suit :

- structure,
- aménagements terrains,
- couverture,
- agencements locaux,
- installations froid.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise et non plus sur la durée d'usage selon le mode linéaire soit :

• Constructions	
- structure	25 ans
- aménagements terrains	25 ans
- couverture	20 ans
- agencements locaux	10 ans
- installations froid	15 ans
• Matériel et outillage	5 à 7 ans
• Racks	10 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel textile et bazar	10 ans
• Agencements et aménagements	5 à 10 ans
• Installations techniques	4 à 10 ans
• Matériel informatique	3 à 10 ans
• Matériel de bureau	5 à 10 ans
• Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée.

La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et autres titres immobilisés dont ceux apportés dans le cadre de l'opération d'Apport Partiel d'Actif de 2017 pour un montant réévalué de 261 711 884 €.

Titres de participation

La valeur brute correspond aux coûts historiques d'acquisition, augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'Associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux comptes courants sur les participations.

Ces créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement de ces créances et selon la méthode décidée décrite ci-dessus pour les titres de participation.

Autres titres immobilisés

Les titres des sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché Associé de la Coopérative sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de la Coopérative, car le Groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

La valeur brute du poste «Autres titres immobilisés» correspond aux coûts historiques d'acquisition augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'Associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial, selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

La Coopérative est détentrice de titres dans des Sociétés Civiles Immobilières (SCI) non soumises à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence les résultats de ces sociétés sont répartis entre les différents Associés et imputés directement dans le résultat fiscal de la Coopérative.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautions, et aux comptes courants sur les autres titres immobilisés. Ces autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de leur valeur actuelle, valeur déterminée selon la méthode de valorisation utilisée au niveau du Groupement U et décrite ci-dessus.

Stocks**Stocks de matières premières et d'approvisionnement**

Le stock de matières premières et d'approvisionnement correspond au stock de : fournitures informatiques, fournitures d'imprimerie, pièces détachées. Ces stocks sont évalués au coût de revient suivant la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au coût de revient suivant la méthode du FMP prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires tels que les frais de transport sur achat, de douanes et les taxes parafiscales.

Les escomptes de règlement viennent en déduction du coût d'achat.

Les remises reçues des fournisseurs sont intégrées dans la valeur brute des stocks comme suit :

- les ristournes inconditionnelles sont intégrées systématiquement,
- les ristournes conditionnelles ne sont intégrées que lorsqu'il est certain que les conditions d'octroi, prévues contractuellement, sont atteintes.

Les stocks de marchandises détenus en monnaie étrangère sont valorisés à un coût interne qui correspond par campagne, à la moyenne des couvertures négociées pour la réalisation de ces achats.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée.

La valeur de réalisation est déterminée selon plusieurs critères : produits non reconduits sur les cadenciers, produits non conformes à la législation mis au rebut, date limite de vente déterminée en fonction de la date limite de consommation, reliquats de stocks des opérations commerciales passées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice.

Effets à payer, Effets escomptés non échus

Les effets à payer sont présentés dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés. Leur montant total s'élève à 44 130 € à la clôture de l'exercice dont 44 130 € d'effets à payer échus et non présentés par les fournisseurs.

Les effets escomptés non échus à la clôture sont présentés dans les créances clients et comptes rattachés. Il n'y a aucun effet escompté non échus au 31 décembre 2021.

Autres créances

Le poste autres créances comprend notamment les ristournes à recevoir des fournisseurs, évaluées en fonction des conditions en vigueur à la date de clôture.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation égale à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle est effectuée.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres a été estimée en faisant application de la méthode FIFO.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises a été converti au cours de la devise à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en des instruments financiers utilisant dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Enseigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaires.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises,
- ne pas être en position spéculative.

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90% sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts »),
- le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.

Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Cette rubrique comprend la prime d'apport constatée lors de l'opération d'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017, minorée des frais (principalement honoraires de notaires) relatifs à cette opération en application de la méthode préférentielle.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, existante à la date de clôture des comptes, qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente pour l'entreprise et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée (avis CNC 00-01 sur les passifs).

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2021 correspondent à :

- la provision concernant le litige TAC,
- la provision pour contentieux sociaux,
- la provision pour médailles du travail,
- la provision relative aux indemnités de départ à la retraite,
- la provision relative aux risques Associés.

Indemnités de départ à la retraite

La charge afférente aux indemnités à verser aux employés lors de leur départ à la retraite est constatée lors de leur versement.

Néanmoins, depuis le 1^{er} janvier 2000, pour faire face à ces charges futures, la société a souscrit des conventions d'assurances collectives et, à ce titre, possède des actifs de couverture.

Le montant des engagements en matière de pensions et de retraites a été comptabilisé selon la méthode préférentielle conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°R03-R 01.

En l'absence d'accord d'entreprise sur ce thème, les droits ont été calculés sur la base des conditions prévues par la convention collective.

Annexe aux comptes annuels

Hypothèses de calcul des indemnités de départ en retraite

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Age de départ en retraite	Employés : 63 ans AM - 64 ans Cadres : 65 ans	Employés : 63 ans AM - 64 ans Cadres : 65 ans
Taux d'actualisation	0,98%	0,34%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	2,3%	2,3%
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales	Réel par collège	Réel par collège
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collèges	Départs volontaires pour tous les collèges

Ainsi au 31 décembre 2021, le montant total des engagements s'élève à 28 043 741 €. Le montant total des engagements comptabilisés est de 23 053 889 €.

Les sociétés du Groupement U ont adopté la méthode du « Corridor » prévue par la recommandation CNC citée ci-dessus, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle du personnel, les écarts actuariels excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs de régime.

Avec la méthode du « Corridor », les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en K€) :

En K€	2021	2020
Montant de l'engagement de clôture	28 044	30 416
Charge comptabilisée dans le compte de résultat	1 901	1 700
Écarts actuariels non comptabilisés	(1 346)	3 351
Durée d'activité moyenne résiduelle	16,52	16,73

Médailles du travail

La comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail a été rendue obligatoire par la recommandation CNC 2003-R01 C du 1^{er} avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement 2006-06 sur les passifs.

L'accord relatif à la rémunération signé le 18 octobre 2018 a fixé les modalités d'attribution et les montants de la gratification attribuée.

La provision pour médailles du travail relative aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise à la date de clôture de l'exercice s'élève à 1 095 466 € au 31 décembre 2021.

En application de l'accord précité et des hypothèses de calcul ci-dessous, la société a constaté une dotation aux provisions de 53 K€ sur l'exercice.

Annexe aux comptes annuels

Hypothèses de calcul des indemnités de médailles du travail Le calcul de ces engagements a pour hypothèses au 31 décembre 2021 :

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Age de départ en retraite	Employés : 63 ans AM - 64 ans Cadres : 65 ans	Employés : 63 ans AM - 64 ans Cadres : 65 ans
Taux d'actualisation	0,44%	0,00%
Taux d'inflation	Néant	Néant
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales	0,00%	0,00%
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques

Autres dettes

Le poste autres dettes comprend principalement le montant des avoirs à établir aux Associés.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires marchandises est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools et des ventes directes.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et des risques attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend les cotisations et prestations facturées aux Associés. Les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement. Les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées.

Achats de marchandises

La société comptabilise le montant total des ristournes en diminution du montant des achats de marchandises.

Transfert de charges

Les transferts de charges comptabilisés sur l'exercice 2021 concernent essentiellement le traitement des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Coopérative U Enseigne est la société mère du groupe fiscal qu'elle forme avec les sociétés suivantes :

- SCI Franquimmo,
- SAS U Logistique,
- SARL SEMM,
- SARL Portim,
- SAS U Etablissement de paiement,
- SAS Sipanor.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- la société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées et constatées en résultat chez la société mère,
- en cas de déficit les sociétés filiales reçoivent de la société mère à titre définitif, une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit.

En l'absence d'intégration fiscale la société mère aurait supporté une charge d'impôt de + 1 722 K€.

Avec l'effet de l'intégration fiscale cette charge s'établit à + 1 792 K€.

La Coopérative a obtenu en février 2020 l'agrément de l'Administration fiscale pour le report sur ses résultats propres des déficits transférés dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actifs des branches d'activité des Centrales Régionales Système U en 2017.

Le montant total des déficits transférés s'élève à 104 399 461 euros.

La Coopérative dispose ainsi de déficits reportables d'un montant de 69 843 K€ au 31 décembre 2021.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/21	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeurs brutes au 31/12/21
Immobilisations				
Incorporelles	237 905	1 304 314	1 179	1 541 040
Corporelles	40 948	894	2 019	39 823
Financières	860 854	21 068	117 622	764 300
TOTAL	1 139 707	1 326 276	120 820	2 345 163

NOTE 2

Etat des amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulées au 01/01/21	Dotations	Reprises	Virement compte à compte	Valeurs cumulées au 31/12/21
Amortissements					
Immobilisations Incorporelles	3 306	1 363	893		3 776
Immobilisations Corporelles	20 364	2 502	1 098		21 768
Dépréciations					
Immobilisations financières	35 356	10 442	2 637		43 161
TOTAL	59 026	14 307	4 628	0	68 705
Dont dotations / reprises exploitation		3 865	1 991		
Dont dotations / reprises financières		10 442	2 637		
Dont dotations / reprises exceptionnelles					

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

Le capital social est composé de 736 077 parts de 0,153 € de valeur nominale.
La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2020	773 318
Augmentation de capital : souscriptions	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 205 994
Remboursement du capital et transferts de comptes	
Provisions réglementées	
Résultat de l'exercice 2021	860
TOTAL AU 31/12/2021	1 980 172

NOTE 4

Etat de la composition du capital social (en nombre de titres)

Détenus par des personnes physiques	2
Détenus par des personnes morales	736 087
NOMBRE DE TITRES AU 31/12/2021	736 089

NOTE 5

Variation des dépréciations et provisions (en K€)

Les dépréciations d'actif circulant s'analysent comme suit :

	Montants au 31/12/20	Dotations	Reprises	Virement compte à compte	Montants au 31/12/21
Dépréciations					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières	35 356	10 442	2 637		43 161
- des comptes courants	0				0
- des créances Associés	12 894	688	1 744		11 838
- des autres créances	0	10 700	394		10 306
- des stocks	14 306	9 919	0		24 225
TOTAL	62 556	31 749	4 775	0	89 530
Dont dotations / reprises exploitation		21 307	2 138		
Dont dotations / reprises financières		10 442	2 637		

Les provisions au passif s'analysent comme suit :

	Montants au 31/12/20	Dotations au cours de l'exercice	Reprises montants utilisés au cours de l'exercice	Virement compte à compte	Montants au 31/12/21
Provisions réglementées					0
Provisions pour litiges					
dont litige TAC	12 598				12 598
dont litige GRC	3 185				3 185
dont autres	3 980	414	285		3 709
Provisions pour risques Associés	31 629	2 983	4 896		29 756
Autres provisions	11 127	3 948	2 309		12 766
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	62 119	7 345	7 450	0	62 014
Provisions pour IFC	21 152	1 902			23 054
Provision pour impôts	1 559	5 115	1 471		5 203
Provisions médailles du travail	1 149		53		1 096
Autres provisions	226	216	226		216
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	24 087	7 233	1 750	0	29 570
Dont dotations / reprises exploitation		14 578	9 200		
Dont dotations / reprises financières		0	0		
Dont dotations / reprises exceptionnelles		0	0		

Informations complémentaires

NOTE 6

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/21	Dont Moins de 1 an	Dont plus de 1 an
Prêts et dépôts	87 763		87 763
Créances rattachées à des participations	181 948		181 948
Autres immobilisations financières	29 436		29 436
Clients et comptes rattachés	1 494 244	1 494 244	0
Autres créances	390 358	390 358	0
Charges constatées d'avance	3 922	3 922	0
TOTAL	2 187 671	1 888 524	299 147

NOTE 7

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières ¹⁰	144 061		144 061	
Concours bancaires	70	70		
Dettes financières diverses ¹¹	140 662	173	140 488	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 890 578	1 890 578		
Dettes fiscales et sociales	147 231	147 231		
Dettes sur immobilisations	196	196		
Autres dettes d'exploitation	312 175	312 175		
Produits constatés d'avance	51 089	51 089		
TOTAL	2 686 062	2 401 513	284 549	0

¹⁰ dont emprunts émis : 15 000 K€, dont emprunts remboursés : 25 000 K€

¹¹ dont Associés dépôt de garantie : 140 488 K€

NOTE 8

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des charges à payer incluses dans les postes du passif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	130
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487 540
Dettes fiscales et sociales	66 259
Autres dettes	
- Associés	129 116
- Divers	64 242
TOTAL	747 287

Les dettes fournisseurs sont composées d'achats de marchandises à hauteur de 205 029 K€, d'achats de frais généraux à hauteur de 39 464 K€, de reversements Associés à hauteur de 120 443 K€ et pour 122 443 K€ de factures à recevoir du Groupe

Informations complémentaires

NOTE 9

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/21
Clients associés	46 779
Clients divers	41 595
Autres créances	
- Fournisseurs	108 056
- Produits divers	0
- Intérêts placements à terme	2 908
TOTAL	199 338

Les créances relatives aux clients divers concernent pour 30 027€ les opérations PACI et Carte U

NOTE 10

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Eléments d'exploitation	3 922	51 089
Eléments financiers		
Eléments exceptionnels		
TOTAL	3 922	51 089

Les produits constatés d'avance sont relatifs au projet de plate forme digitale pour 44 994K€

NOTE 11

Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

	2021	2020
Ventes sur entrepôts	11 696 185	11 316 163
Prestations de service	1 071 033	1 042 126
Divers		
TOTAL	12 767 218	12 358 289



ENSEIGNE
Coopérative

COOPERATIVE U ENSEIGNE

Société Anonyme Coopérative à capital variable

Siège social : 20 rue d'Arcueil

Parc Tertiaire ICADE - Bâtiment Montréal

94150 RUNGIS

304 602 956 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 JUIN 2022

*Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
soumise et adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 juin 2022*

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 859 919,60 euros en totalité au compte "*Report à Nouveau*".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Dominique SCHELCHER
Président Directeur Général